Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-215600792-20261005-CM20260701D12-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE GUILLAC
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

Numéro :
CM20260701D12

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Thérèse MAINGUY, maire

Date de convocation : 26 juin 2026

PRÉSENTS : MM./MMES Thérèse MAINGUY, Stéphane ROUAULT, Katell VINCENT, Didier GUILLOUËT, Nathalie DACQUAIT, Gwénaël BROGARD, Laure LIZANO, Hélène SERRAND, Ludovic GUIMARD, Vanessa VALY, Anthony MOUSSARD, Brigitte JOUANNO, Aurélie REJAULT, Guillaume TANGUY

EXCUSÉS :
Jean-Michel HUET donne procuration à Mme Laure LIZANO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Stéphane ROUAULT

Objet : Tour de Bretagne cycliste 2027
Guillac accueillera l'arrivée d'étape Tour de Bretagne 2027 à l'occasion des 60 ans du tour de Bretagne
Le coût de cet évènement est évalué à 30 000€ réparti de la façon suivante : Ploërmel communauté : 15 000€, Commune de Ploërmel 10 000€ et pour la Commune de Guillac 5 000€
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- PRESENTS : 14	**- VOTANTS : 15**	
- Abstentions : 0	**- Suffrages exprimés : 15**	**- Majorité absolue : 8**
- POUR : 15	**- CONTRE : 0**	

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** l'organisation de l'arrivée d'une étape du tour de Bretagne 2027 à Guillac
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tout document en lien avec l'évènement

Pour extrait conforme,
La Maire,
Thérèse MAINGUY

MAIRIE DE GUILLAC
56 (Morbihan)